

Adresses: Gares de Luxembourg, Wasserbillig, Bettembourg.
Permanence, Cellule Bus RGTR, Service BU des CFL.
Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département des Transports, CdT.
Entreprise(s) de Transport RGTR: Vandivinit, Weber, Zenners.
Administration(s) Communale(s) de: Schengen, Remich, Stadtbredimus, Lenningen, Wormeldange, Bous, Dalheim, Grevenmacher, Mondorf, Contern, Sandweiler, Weiler-la-Tour.

Concerne: Ligne 130 Luxembourg - Grevenmacher - Machtum
Ligne 150 Luxembourg - Ahn
Ligne 160 Luxembourg - Stadtbredimus - Remich
Ligne 165 Medingen - Contern - Luxembourg/Gasperich
Ligne 170 Luxembourg - Dalheim - Filsdorf
Ligne 175 Luxembourg - Mondorf - Remich
Ligne 185 Mondorf - Schengen - Remich
Ligne 304 Bettembourg - Mondorf - Ellange - (Remich)
Ligne 450 Grevenmacher - Remich via Greiveldange

En raison de l'organisation de la manifestation sportive **IRONMAN 70.3 à Remich** et dans la région mosellane **en date du dimanche 17 juin 2018**, les mesures suivantes seront prises:

- la route du Vin / Esplanade (N.10) et la Place du Marché à Remich seront barrées à toute circulation **entre 08h00 et +/- 21h00** (fin de la manifestation).
- en général le parcours du vélo, qui se déroulera en une seule boucle avec départ/arrivée à Remich, sera barré à toute circulation **entre 10h30 et +/- 17h00** (le barrage des différentes routes concernées sera levé, après le passage des derniers cyclistes).

Ligne 130

- entre 9h00 et 14h00 toutes les courses concernées auront leur **origine/terminus à Grevenmacher-Gare**.
- sans desserte de Machtum.

Ligne 150

- entre 8h00 et 15h00 les courses d'autobus concernées auront leur **origine/terminus à Canach-Z.A. Rëckschleed**.
- sans desserte de Canach, Lenningen, Greiveldange, Ehnen, Wormeldange et Ahn.

Ligne 160

- entre 8h00 et 21h00 toutes les courses concernées auront leur **origine/terminus à Stadtbredimus-Centre Sportif**.
- sans desserte de Stadtbredimus-Vinsmoselle et Wandmillen et Remich.

Ligne 165

- entre 9h30 et 15h20 toutes les courses concernées auront leur **origine/terminus à Moutfort-Syrbréck**.
- sans desserte de Medingen.

Ligne 170

- entre 9h30 et 15h30 toutes les courses concernées seront déviées d'Alzingen via Hassel vers Welfrange (terminus/origine Welfrange-Op der Plaz).
- sans desserte de Syren, Dalheim-Waasserklapp et Filsdorf.
- l'arrêt d'Alzingen-Gässel sera transféré vers Alzingen-Trapeneck.

Ligne 175 (de 8h00 à 21h00)

- toutes les courses concernées du sens Bech-Kleinmacher → Remich seront déviées à partir de Bech-Kleinmacher via la rue de Remich – avenue Lamort-Velter (C.R.152) – rue de l'Eglise – à gauche rue de la Gare – à droite Place Nico Klopp (terminus).
- toutes les courses concernées du sens Remich → Bech-Kleinmacher auront leur origine à Remich-Place Nico Klopp (toutes les heures départ à xx.16 h) et circuleront à gauche route de l'Europe - à gauche route de Luxembourg – rue de la Gare - à droite rue de l'Eglise - avenue Lamort-Velter - Bech-Kleinmacher - suite itinéraire normal.
- sans desserte de Remich-Piscine, -Gare, -Maatebiërg, -Belvédère et -rue de la Corniche.

Ligne 185

- toutes les courses concernées circuleront selon leur itinéraire normal jusqu'à l'arrêt de Burmerange-Résidence Stoffels, puis C.R.150 vers Remerschen – Wintrange – Schwebsingen - Bech-Kleinmacher - via la rue de Remich vers Remich – avenue Lamort-Velter (C.R.152) – rue de l'Eglise – à gauche rue de la Gare – à droite Place Nico Klopp (terminus).
- toutes les courses concernées du sens Remich → Bech-Kleinmacher auront leur origine à Remich-Place Nico Klopp et circuleront à gauche route de l'Europe - à gauche route de Luxembourg – rue de la Gare - à droite rue de l'Eglise - avenue Lamort-Velter - Bech-Kleinmacher - suite itinéraire normal.
- sans desserte de Schengen, Remerschen-Ennen am Doref, Remich-Piscine et Remich-Gare

Ligne 304

- entre 9h30 et 16h00 toutes les courses concernées auront leur origine/terminus à Remich-Place Nico Klopp
- sans desserte de Remich-Schoul et –Gare.

Ligne 450

- toutes les courses de la ligne RGTR 450 seront supprimées.

Instruire personnel intéressé !
Aviser public oralement et par voie d'affichage !